Département du Finistère – 4e Circonscription

Elections Législatives du 25 Novembre 1962

(SCRUTIN DE BALLOTTAGE)

Electrices, Electeurs,

Par le jeu des désistements et des retraits, je me retrouve, au second tour des Elections Législatives, seul en face de Monsieur TANGUY-PRIGENT, comme en 1958.

Votre choix est simplifié et il n'est pas besoin d'insister sur les différences doctrinales irréductibles qui nous séparent.

Vous êtes appelé à décider entre un Candidat du P. S. U. qui, **après avoir été un adversaire farouche des Communistes est aujourd'hui leur allié sinon leur complice,** et dont l'ambition est de faire de notre Pays une Démocratie populaire satellite du Kremlin, et un Candidat indépendant, dont la volonté est d'aider le Général de GAULLE dans son action pour fonder solidement la Ve République.

Le 25 Novembre sera une journée décisive. Vous confirmerez votre décision déjà exprimée lors du Référendum du 28 Octobre largement positif dans notre département **(78 % de Oui) (80 % de Oui dans le Canton de SAINT-POL-DE-LÉON)** en soutenant sans restriction l'œuvre de Rénovation nationale désormais en bonne voie, grâce à vos suffrages.

Vous abstenir volontairement de voter serait une désertion.

Pour la défense de la Ve République.
Pour une République rénovée, stable et efficace.
Pour une France prospère, sociale et fraternelle.

Vive de Gaulle, vive la République, vive la France.

Docteur Jean LE DUC

Chevalier de la Légion d'Honneur - Croix de Guerre 39/45 - Médaille de la Résistance - Médaille des Evadés

Maire de Morlaix — Conseiller Général
Président de la Commission des Finances du Conseil Général

Le Remplaçant éventuel : **LE RUMEUR Lucien**
Adjoint au Maire de Morlaix

Vu : Le Candidat

Imp. A. Jossier-Hamon